

A+

ARCHITECTURE
EN BELGIQUE

256

OCTOBRE - NOVEMBRE 2015

VISION ÉTENDUE

AXE-ABC | LOUVAIN | ISTANBUL
MATÉRIAU DÉJOUER LES LIMITES



BEL € 12,50 | INT € 19,50
BIMESTRIELLE | CIAUD | BRUXELLES
BUREAU DE DÉPÔT BRUGES X | PB733



019771371550701

CHARLEROI DANS UN ÉLAN

TEXTE Cécile Vandernoot
PHOTOGRAPHIE Stephan Vanfleteren

L'activité industrielle a été à la base du développement et du rayonnement de Charleroi. Son déclin progressif suit des conséquences croisées dont un lâcher prise politique sur plusieurs décennies. Si aujourd'hui le centre-ville entame une mutation que peu d'autres en période de paix n'ont endurée dernièrement, le développement du Grand Charleroi semble accepter avec plus de douceur les stigmates du passé.

Le territoire actuel de Charleroi résulte d'une évolution parfois brutale qui a laissé ses marques dans le paysage et conditionne encore aujourd'hui l'organisation de la ville. Située dans la vallée de la Sambre, sur l'étroit synclinal houiller traversant la Wallonie d'ouest en est, la région de Charleroi répond au début du XIX^e siècle aux attentes d'une nouvelle industrie productive – sidérurgie, métallurgie (clouterie) et production de verre – qui s'installe en bord de Sambre. Peu après l'indépendance de la Belgique, Charleroi bénéficie également de la construction d'un canal la reliant à Bruxelles et à Anvers pour exporter ses ressources. "La révolution industrielle est la période qui a le plus marqué le territoire, avec le développement de l'essentiel des quartiers résidentiels, la cohabitation parfois surprenante entre habitat et tissu industriel, et le développement d'infrastructures aussi imposantes que l'activité qu'elles soutiennent", explique Nicolas Rochet d'Espace Environnement. L'industrie génère une topographie nouvelle avec la formation de terrils (accumulation de résidus miniers) tandis que se distinguent dans le paysage les bâtiments industriels, les puits d'aération et d'excavation.

Charleroi prospère jusqu'au milieu du XX^e siècle puis l'activité diminue progressivement à la suite de la découverte de l'or noir. Un lent déclin s'amorce dès les années 1960; les mines ferment une à une, laissant les sites d'exploitation à l'abandon et les ouvriers au chômage. Perdant les lieux qui l'activent, l'espace urbain est malmené. Charleroi constitue alors un terrain rêvé pour l'application de théories urbanistiques à grande échelle. Déjà au début des années 1930, Victor Bourgeois réalise des études sur la ville et présente une maquette de ses propositions à l'Exposition internationale de Liège en

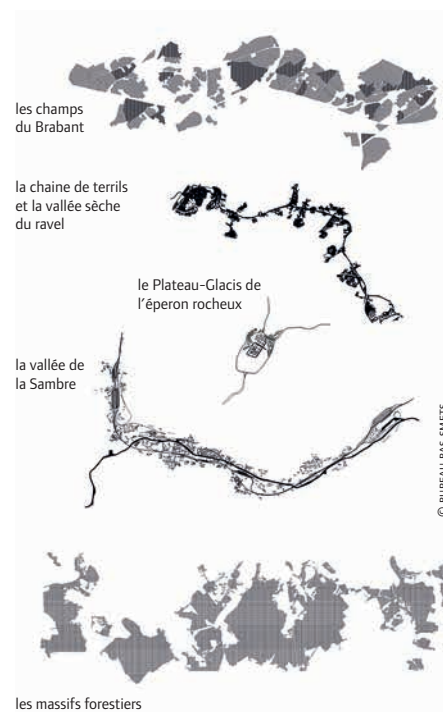
1939. Marcel Leborgne planche également sur des esquisses en 1960. "L'ère du tout à l'automobile a profondément transformé la ville, en commençant à empiéter sur des quartiers existants. Les grands chantiers du ring achevés en 1976 (urbaniste Jean Yernaux) ont eu un impact non négligeable sur le tissu urbain. A cette époque est née une prise de conscience de l'importance de considérer les 'quartiers de vie', s'opposant à une urbanisation qui a tendance à faire table rase du passé." Le centre-ville a perdu son attractivité en même temps que ses habitants. Depuis 1977 lors de la fusion des 15 communes qui forment le Grand Charleroi, la population y a diminué de moitié. Ce phénomène d'exode urbain, observé ailleurs en Europe, a entraîné sa paupérisation.

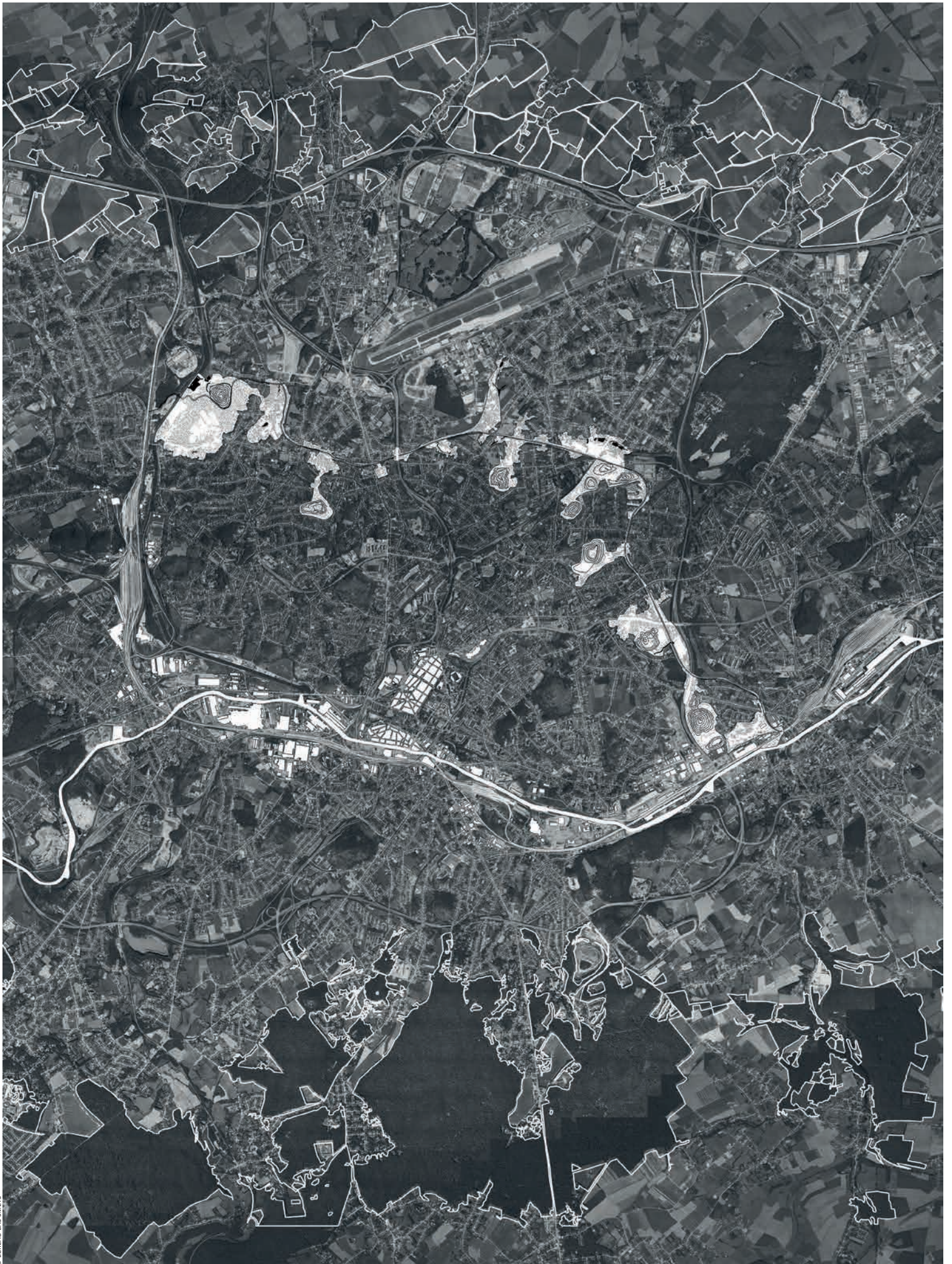
Prise de conscience

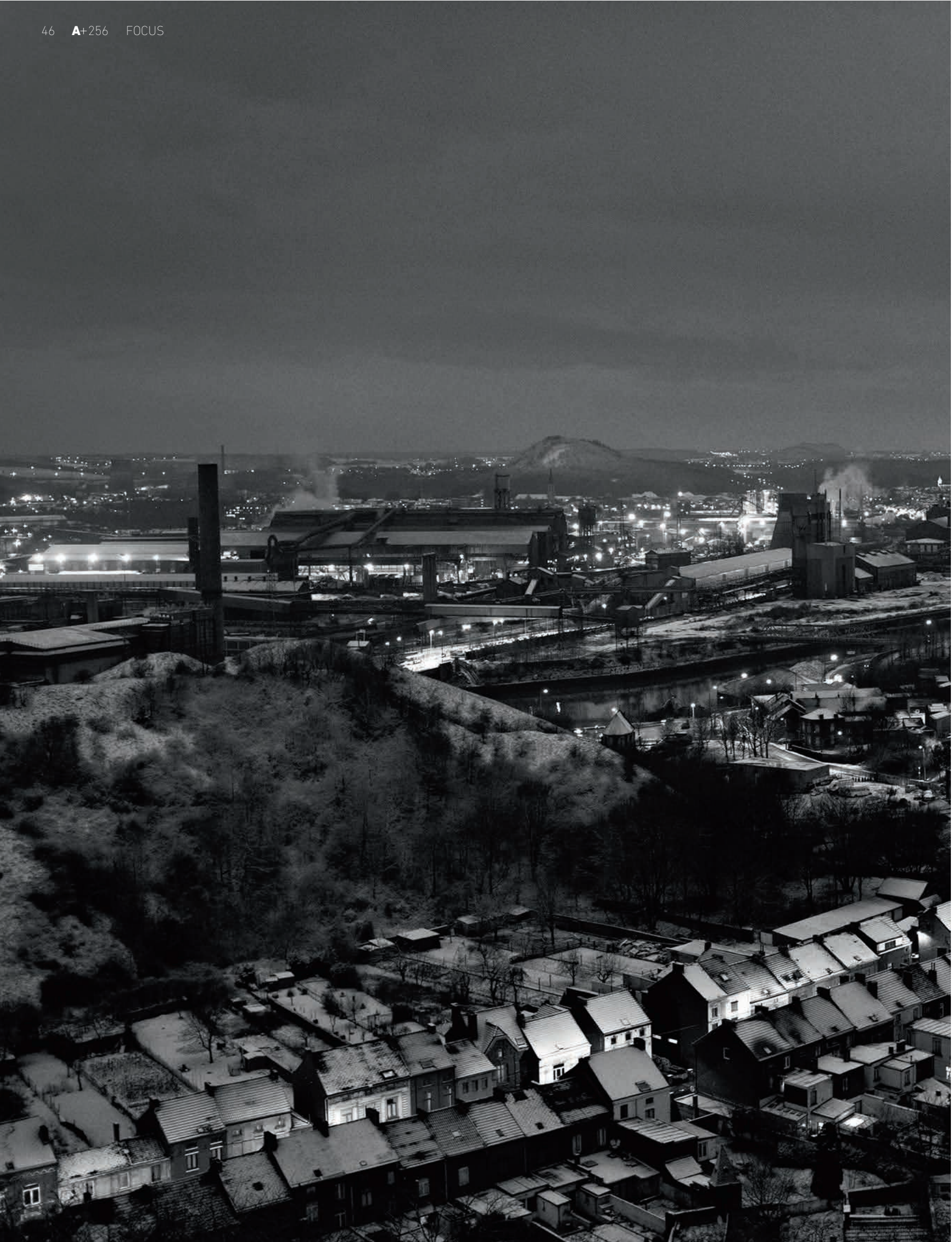
Depuis le milieu des années 2000, Charleroi entame une métamorphose conséquente. Le prix de l'immobilier y était si bas que des investisseurs privés ont saisi l'opportunité de racheter des îlots entiers. Ainsi le complexe Rive Gauche, futur centre commercial en plein centre, sort de terre. La Ville réagit face à ce chantier pharaonique par le projet Phénix, qui permet à la Ville Basse de retrouver, entre autres, des espaces publics conviviaux au bord des quais de Sambre et place de la Digue. La Ville Haute connaît elle aussi une redynamisation grâce aux fonds Feder pour 'Charleroi District Créatif' (regroupant 17 interventions) mais également par l'extension du BPS22 (→ p. 12), l'Hôtel de Police et l'extension de Charleroi Danses (→ A+251), le nouvel Hôpital Civil Marie Curie, la rénovation future du stade de football, etc. Si aujourd'hui d'imposants travaux sont entrepris, c'est qu'enfin une prise de conscience politique accompagne les démarches citoyennes et les acteurs culturels qui ont persistés malgré l'absence de

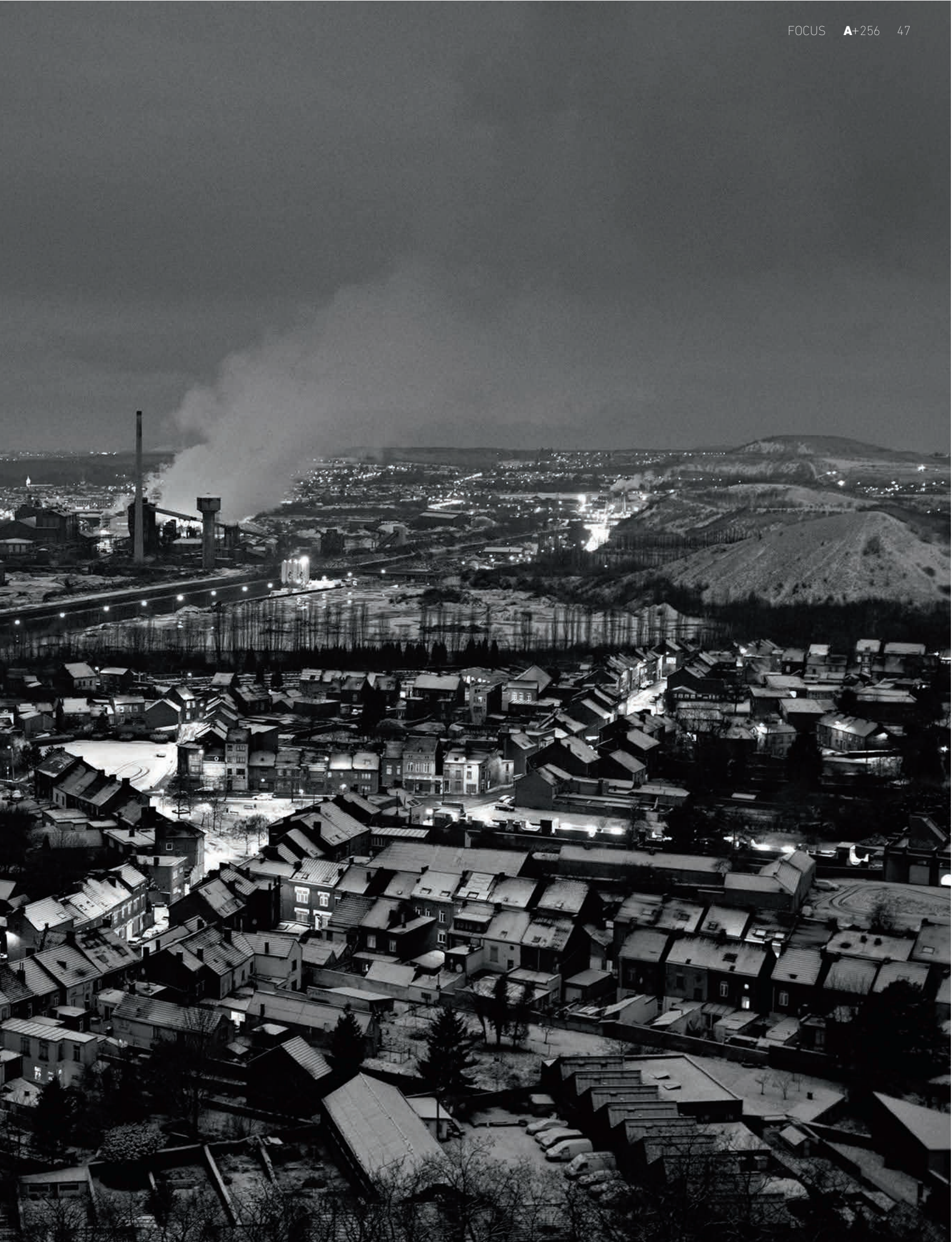
soutien. Paul Magnette (PS), élu bourgmestre en 2012, personnifie la reprise en main de la ville. Sous son impulsion, une cellule Charleroi Bouwmeester (cCB) est créée fin 2013 et Georgios Maillis, architecte originaire de Charleroi, est désigné pour occuper la fonction de Bouwmeester: le premier en Wallonie.

Convaincu que ce n'est pas par le seul biais d'une architecture de qualité que la ville va développer son urbanité, Georgios Maillis a stratégiquement proposé des changements rapides et insisté pour s'entourer d'une équipe aux compétences élargies pour y parvenir. "On le sait, le système politique n'est pas favorable à un développement sur le long terme. Agir doit donc se faire immédiatement." Ainsi dès le début de son mandat, il s'attache à restructurer cinq grands événements urbains, les











‘Big Five’ (carnaval, Fêtes de Wallonie, etc.). “La redynamisation du centre-ville passe aussi par des activités capables de recréer une identité carolorégienne. Le but est de retrouver le plaisir de revenir au centre-ville et aux travers de ces événements, susciter un regain d’intérêt aux yeux des citoyens mais aussi des investisseurs que l’on désire voir construire.” La réappropriation de l’espace public est une phase maîtresse dans le projet de ville. Soigné par des chartes urbaines (voiries et trottoirs, mobiliers urbains, enseignes), l’espace public tend à trouver une certaine sobriété tandis que la nouvelle identité graphique de Charleroi participe à affirmer cette métamorphose globale (→ A+254).

Vision politique et urbaine

Une carte de Charleroi aujourd’hui présente un paysage fragmenté. Caractérisée par une très forte densité d’habitation et la présence d’encore une vingtaine de terrils témoins du passé, la région est traversée également par un réseau ferroviaire tentaculaire qui relie usines et charbonnages désaffectés. Pour sensibiliser autant les acteurs au sein de l’administration que les citoyens, la cCB organise l’exposition ‘Bas Smets: Paysages’ au palais des Beaux-Arts de la ville. “Le paysage qui caractérise Charleroi est perçu négative-

ment pour une majorité, souligne Georgios Maillis. Le valoriser ne représentait pas une préoccupation politique jusqu’à présent. La réflexion pour y parvenir était tout simplement inexistante. L’exposition du Bureau Bas Smets encourage et amorce la nouvelle vision politique par l’exploration de la relation entre les éléments existants – topographie, hydrographie, végétation – et le paysage imaginé.” Sur ce territoire morcelé, des liens entre quartiers existent. La cCB tente de réactiver les voies existantes et oubliées, alternatives à l’invasion automobile qu’ont facilité les autorités lors de la seconde moitié du XX^e siècle, pour une mobilité douce sans discontinuité au travers du Grand Charleroi. “Par ailleurs, le fait que la ville soit entourée de ‘montagnes’ est une image incroyable à exploiter. Une série d’événements et d’associations actives sur le terrain prennent déjà en compte ces paysages originaux.”

Ainsi Micheline Dufert et Francis Pourcel, passionnés par cet héritage et inspirés par ce décor post-industriel ont mis sur pied l’asbl le Sentier des terrils voici une dizaine d’années. Ils ont récemment rencontré Paul Magnette et Georgios Maillis, soutenus par Martine Piret (chef de projet à l’Aménagement du territoire) pour exposer leur projet de valorisation de

ce patrimoine industriel par la création d’une boucle du Pays Noir, itinéraire spécifique au GR412. “La nature a colonisé les terrils qui, devenus des écosystèmes, présentent un intérêt paysager remarquable, tant au niveau de leur évolution naturelle que du panorama qu’ils offrent. L’ensemble qui suit l’axe de la Sambre et du Canal forme une ‘chaîne de terrils’ qui s’intègre à son tour dans une chaîne paysagère plus vaste qui comprend d’ouest en est les terrils du Martinet, le Saint Charles et Bayemont, les deux Saint Théodore, le terril de la Blanchisserie, des Piges en bord de ville et du Boubier à Châtelet.”

Le projet de territoire de la Ville s’organise à partir de cette armature paysagère. Sont à densifier en priorité les centres urbains de Charleroi (6000), Marchienne-au-Pont, Gosselies, Gilly, Marcinelle et Mont-sur-Marchienne, en lien avec les grandes infrastructures métropolitaines existantes ou futures. “Bien avant que la forteresse de Charleroi ne soit fondée en 1666, il y avait sur le territoire une première ‘couche’ de structuration de l’espace et quelques noyaux d’habitats bien développés tels que Gosselies ou Marchienne” précise Nicolas Rochet. Ces cœurs historiques sont tous plus anciens que le centre-ville, une configuration qui

Charleroi – Stephan Vanfleteren

exposition jusqu'au 6 décembre 2015

Musée de la Photographie de Charleroi

www.museephoto.be

Depuis 2010, un photographe belge, ou international, explore chaque année les rues et les environs de Charleroi. C'est cette fois au tour de Stephan Vanfleteren (1969, Courtrai), connu entre autres pour ses reportages photographiques poussés et ses portraits en noir et blanc. Il a sillonné le Pays Noir de l'hiver 2014 au printemps 2015, à la recherche des contrastes qu'offre la ville.

Espace Environnement

Espace Environnement est un organisme indépendant d'intérêt public actif en Wallonie et à Bruxelles. Un de leur périmètre d'action englobe la Communauté du Pays de Charleroi, le Val de Sambre et le Sud Hainaut. Leurs missions s'attachent à mieux comprendre le territoire et à en faire part, d'impliquer les citoyens conscientisés dans une démarche qui tend autant par des actions ciblées à améliorer l'espace vécu au quotidien par des riverains que d'influer sur les décisions politiques. Nicolas Rochet revient sur leurs méthodes: "On ne travaille pas sur une page blanche quand on envisage le développement territorial; il faut pouvoir composer avec ces différentes strates qui constituent notre environnement urbain. Il faut

donc pouvoir identifier les qualités et potentialités de chaque couche afin de garantir un développement plus harmonieux. Sans être passiviste, une première posture consiste à s'interroger sur l'évolution urbaine, savoir d'où on vient, où nous en sommes et où nous voulons aller. Dans le même esprit, il nous semble fondamental que tout projet, quel qu'il soit (en terme de fonction, de localisation ou d'échelle d'intervention), doit pouvoir faire sens. La tradition des projets en rupture avec leur contexte (historique, symbolique, etc.) a montré ses limites et les risques qu'elle comporte de désinvestissement, perte d'identité, de manque d'appropriation. Les projets portés par un simple intérêt économique de rentabilité, de marketing

urbain sans autre fondement ou d'événements tape à l'œil prennent ces risques. Enfin, un moyen essentiel permettant de canaliser ces risques est de concevoir des projets concertés, avec les populations concernées, les acteurs du développement, les forces vives de manière à garantir un ancrage local de l'investissement proposé. Ainsi Espace Environnement a suivi de près, avec et pour les citoyens, le projet Rive Gauche avant qu'il ne prenne une tournure purement rentable. Quant au projet de port de plaisance en centre-ville, nous proposons de l'intégrer préférablement à Marchienne dont l'infrastructure existante tend à être valorisée. Il est juste de penser à ce dont chaque localité a besoin."

www.espace-environnement.be

démontre leur importance. Le projet de ville (qui se détache du schéma de structure réalisé par le bureau d'étude Cooparch en 2012) définit les zones qui, par leur proximité avec les axes de mobilité, les services et les noyaux urbains historiques, vont accueillir de nouveaux quartiers dans le tissu existant, selon une densité et des typologies de logements variées. Le projet de territoire, bien qu'outil de substitution, formalise enfin une vision politique. Ainsi les acteurs publics – la Régie foncière de Charleroi, l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi, la société wallonne du logement La Sambrienne – propriétaires de ressources foncières considérables et avantageusement situées se disent favorables. "Le CoDT en révision du CWATUPE tarde à être approuvé. Nous attendons, pour pleinement affronter la suite, la dernière version de l'outil officiel qui permettra l'ancrage de nos espoirs."

Dans les grandes lignes, le schéma stratégique (2015-2025) et le projet de territoire répartissent en 'districts' les centres précités. A l'ouest, les vastes zones industrielles en cours de reconversion longées par la Sambre et la chaîne des terrils, constituent, à moyen terme, une réserve d'extension foncière pour implanter des éco-quartiers de logements et PME. A

la Porte ouest un projet de nouvelle passerelle et la réhabilitation d'une seconde pour le passage du Ravel est porté par le Sentier des terrils. Marchienne, qui a déjà fait l'objet de larges investissements, constitue également un pôle urbain à développer.

Dans la continuité nord-ouest du centre, les anciens villages de Dampremy et Lodelinsart bénéficient de la vitalité induite par la ligne nord du métro et l'installation du nouvel Hôpital Civil Marie Curie. Au nord, Montignies-sur-Sambre et Charleroi nord ne demandent qu'à être mieux connectées au centre, notamment au travers du développement d'un pôle d'enseignement supérieur dans le site actuel du Grand Hôpital de Charleroi, ouvert sur le Square Hiernaux et sur le centre commercial Ville 2. A la porte nord de la ville, Gosselies prolongée par l'aéroport (bassin d'emploi majeur), s'impose naturellement comme zone secondaire à densifier, à laquelle s'additionnent les quartiers voisins de Ransart et Jumet.

Le district est fait l'objet d'une reconversion industrielle en profondeur. Dans les prochaines années, un nouveau site du Grand Hôpital de Charleroi s'implantera sur l'ancien terril des Viviers à Gilly. La nouvelle antenne est du métro et la rénovation de la ligne fantôme allant vers Chatelet, permettront un

accès direct au nouveau centre hospitalier et les réserves foncières y étant connectées prendront de la valeur.

Au sud, la ville historique de Marcinelle prolonge le centre et se déploie vers le site historique du Bois du Cazier et le Centre Social de Délassement (Jacques Depelsenaire – 1958, Réservoir A – 2014). A Mont-sur-Marchienne, l'ancien village présente un intérêt culturel (Musée de la Photo) et le résidentiel ne demande qu'à s'amplifier. "Niveau mobilité, il reste à désengorger cette partie sud. Nous souhaitons que des bus à haut niveau de service opèrent dans cette zone fort embouteillée en début et fin de journée, mais l'on ne pourra défendre ce réseau à la Région Wallonne que si le projet de ville fait sens", conclut le Bouwmeester. Faire sens à court, moyen et long terme: un challenge pour une ville qui prend son élan.